Le Moulinet 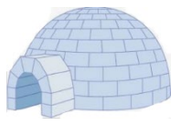 Janvier 2024

Bonjour chers parents,

En cette nouvelle année, nous tenons d'abord à vous souhaiter, au nom de tout le personnel de l'école, une bonne et heureuse année **2024** remplie de santé pour votre famille et vous.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Journée pédagogique

Le **lundi 29 janvier 2024** est une journée pédagogique prévue au calendrier scolaire. Pour cette journée, les enfants seront donc en congé. Cependant, le service de garde sera ouvert pour toutes les familles, comme à l'habitude.

Période officielle d'inscription 2024-2025 : du 29 janvier au 9 février 2024

La période officielle pour inscrire un enfant à l'éducation préscolaire (maternelle), inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires du Centre de services scolaire des Patriotes aura lieu **du 29 janvier au 9 février 2024**.

IMPORTANT : D'autres informations concernant l'inscription pour l'année 2024-2025 sont disponibles sur le site de l'Admission et inscription - Centre de services scolaire des Patriotes.

Première inscription d'un élève

L'admission des élèves pour l'année scolaire 2024-2025 se fait directement en ligne via le Mozaik Portail Parents. Le parent doit se créer un compte (ou utiliser un compte existant si vous avez des enfants qui fréquentent déjà le CSSP ou si vous avez un compte Mozaik dans un autre centre de services scolaire), et ajouter l'enfant à votre compte pour procéder à son admission.

Les documents ci-dessous devront être téléversés dans Mozaik :

- le certificat de naissance original de l'enfant;
- le document d'immigration pour l'enfant né à l'extérieur du Canada;
- une preuve de résidence d'un organisme public (le permis de conduire et le bail ne sont pas acceptés) ;
- le formulaire «Détermination de l'adresse principale en cas de garde partagée».

Réinscription à l'école primaire et au secondaire

La réinscription en ligne s'applique aux élèves qui fréquentent présentement l'éducation préscolaire 4 ans ou 5 ans, ainsi qu'à ceux du primaire et du secondaire

Réinscription au primaire.
La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « **Inscription** », à compter du 29 janvier 2024. Vous aurez **du 29 janvier 8 h au 9 février 16 h** pour la remplir et la transmettre en ligne. Un guide de réinscription à l'école est disponible.

Inscription au secondaire
La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du Mozaïk Portail Parents à compter du 29 janvier 2024. Vous aurez **du 29 janvier 8 h au 9 février 16 h** pour la remplir, **de même que pour confirmer le choix de cours de votre enfant**.

Seul le parent (ou les parents) associé à l'adresse principale de l'élève est autorisé à remplir le formulaire de réinscription dans Mozaïk Portail Parents.

Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au Mozaïk Portail Parents est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous nous avez transmis. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ». Si vous avez des questions en lien avec le formulaire électronique, vous êtes invités à communiquer avec le secrétariat de l'école.

L'inscription au service de garde doit se faire via Mozaik Portail Parents du 20 au 29 mars 2024.

Mégafon

Le CSSP met à votre disposition **l'application mobile** Mégafon qui permet de diffuser instantanément des notifications aux parents abonnés lorsque survient une urgence telle que : **fermeture des établissements scolaires, suspension des cours ou problématique en lien avec le transport scolaire**. Tout ce que vous avez à faire est de vous abonner à l'école de votre enfant pour recevoir les alertes en lien avec celle-ci sur votre téléphone.

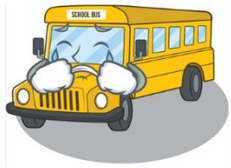

Les parents d'élèves transportés par autobus doivent également s'inscrire au circuit d'autobus de leur enfant pour recevoir les alertes spécifiques à celui-ci.

Procédure pour l'installation de Mégafon

D'autres façons de s'informer

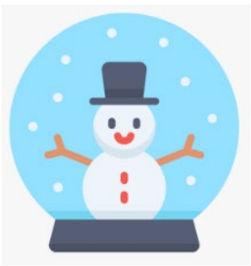

Lors de la fermeture des établissements scolaires **due aux intempéries**, un message est diffusé sur la page d'accueil du site Web du CSSP, sur la page Facebook du CSSP, dans les principaux médias (télévision et radio), et via l'application Mégafon. De plus, si vous appelez au CSSP, il y aura un message enregistré qui confirmera la fermeture des bureaux, des établissements et des services de garde : 450 441-2919.

Il est à noter qu'aucun avis n'est émis dans le cas où les établissements demeurent ouverts.

CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE

Bon début d'année 2024 à tous et toutes!

Si la température le permet, nous irons patiner dès le 16 janvier 2024 avec les élèves du primaire selon l'horaire suivant :

* Mardi : groupes de madame France et madame Suzie (La GANG 4e, 5e et 6e année)
* Mercredi : groupes de madame Manon, madame Line et madame Mélanie (1re et 2e année)
* Jeudi : groupes de madame Martine et madame Isabelle (3e et 4e année)

Vos enfants devront apporter leurs patins ainsi qu'un casque protecteur.

Les parents disponibles pour nous aider à attacher les patins des jeunes à 15h30 les mercredis sont les bienvenus.

D'autre part, vous recevrez sous peu le lien du **sondage FORMS** pour les prochaines **journées pédagogiques** prévues au calendrier scolaire, soit **les 15 et 16 février 2024**. **Veuillez remplir ce sondage au plus tard le 7 février 2024** si vous comptez utiliser nos services pour ces journées.

Enfin, il est très important que les frais de garde de décembre soient réglés dès la réception de la facture, car ces montants seront comptabilisés sur vos relevés fiscaux 2023 qui seront produits bientôt. Un paiement reçu après l'émission des relevés génère un relevé modifié pour l'année suivante.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.

CE QUI SE PASSE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En ce début d'année, tout le conseil d'établissement souhaite vous transmettre ses meilleurs vœux pour une nouvelle année. Santé, bonheur et équilibre pour vous et les vôtres !

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue dans l'équipe de Du Moulin à monsieur Christian Bourbeau, nouveau directeur adjoint. Au plaisir de collaborer pour la poursuite de la belle mission de l'école !

Prochaine rencontre du CÉ : mardi 30 janvier 2024
Joignez-vous à nous!

Les membres de votre CÉ !

MOT DE LA DIRECTION

Tout d'abord, c'est avec émotions et enthousiasme que je vous annonce que je prendrai ma retraite le 16 février 2024.

Je terminerai alors une aventure de plus de 35 ans dans le monde de l'éducation, d'abord comme enseignante et comme direction d'établissement.

Je tiens à vous mentionner que j'ai particulièrement aimé ces dernières années où j'ai eu le privilège de travailler dans une merveilleuse organisation, en compagnie de gens de très grande qualité.

Je me dirige vers la retraite de manière sereine avec quelques projets en tête. C'est à la fois la fin d'une aventure et le début d'une autre.

Ce sera madame Aurélia Benéteau, actuellement directrice de l'école du Grand-Chêne, qui prendra la relève comme direction dès le 19 février 2024. D'ici là, soyez assurés que je vais poursuivre mon engagement avec le même enthousiasme, la même passion pour les élèves et l'équipe-école.

Merci de votre soutien et votre confiance durant les dernières années à la direction de l'école Du Moulin.

Cordialement
Mireille Boudreault

Bon mois de janvier à tous !

Janvier 2024- corrigé

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
Journée pédagogique pour force majeure						
15	16	17	18	19	20	21
			2e année Dépistage pour scellants dentaires			
22	23	24	25	26	27	28
	4e année Profaqua			**AMIS-5 et Préscolaire 4 et 5 ans** Théâtre à l'école **Élans** Makina Autrice / illustratrice		
29	30	31				
Journée pédagogique	Conseil d'établissement à 18h30	**6e année** Électrium				